



FRANCE

Covid : ce qu'a annoncé Castex sur les écoles et la vaccination

- Il n'y aura pas de fermeture anticipée des écoles pour les vacances de Noël, mais un renforcement du protocole sanitaire en leur sein.
- Les 5-11 ans devraient pouvoir accéder à la vaccination d'ici à la fin de l'année.

SANTÉ

Solveig Godeluck
@Solwii

Combien de temps tiendront-ils ? Jusqu'ici, le gouvernement conserve son cap face au Covid : donner une prime aux vaccinés, en laissant la société ouverte, plutôt que d'imposer des restrictions à l'ensemble des Français. A l'issue du Conseil de défense sanitaire qui s'est tenu lundi à midi, l'exécutif a renoncé à une fermeture anticipée des écoles avant les vacances scolaires (il y a eu des débats en son sein). Et pas question de couvre-feu ou de confinement. « Avec seulement 10 % de baisse du taux de transmission, l'hôpital pourrait sortir de la zone de danger », a plaidé le chef du gouvernement, Jean Castex, lors d'une conférence de presse, lundi soir, avec Olivier Véran, son ministre de la Santé. « Avec ces efforts proportionnés, j'ai la conviction que nous sortirons de cette cinquième vague », a-t-il dit.

La cinquième vague est pourtant en pleine ascension. Le taux d'incidence a dépassé 400 cas pour 100.000 habitants par semaine, et près de 6 % des tests reviennent désormais positifs. Chaque jour, on hospitalise en moyenne 900 malades du Covid et on en admet 200 en soins critiques. La dynamique épidémique est puissante, 10 cas positifs infectant en moyenne 15 personnes.

Mais grâce à la vaccination de près de 78 % de la population, les dégâts causés par cette cinquième vague sont moins importants en proportion : alors qu'il y a plus de contaminations qu'au printemps lors du pic de la troisième vague, il y a 2.000 malades en soins critiques contre 6.000 à l'époque. Les salles de réanimation n'ont cependant pas fini de se remplir.

Les marchés de Noël restent ouverts

Le gouvernement a décidé que le calendrier scolaire sera respecté, mais les établissements du primaire vont passer au niveau 3 du protocole : port du masque également dans la cour de récréation, pas de brassage de classes à la cantine, activités sportives à l'intérieur uniquement si elles sont « de basse intensité » et « compatibles avec le port du masque et les règles de distanciation ». C'est-à-dire pas de sports de contact.

Il n'y aura pas non plus de jauges pour limiter l'affluence lors des événements culturels ou commerciaux ou bien dans les salles de spectacle. Les marchés de Noël devraient demeurer ouverts. Toutefois, ils seront soumis à des règles plus strictes : port du masque, encadrement de la consommation sur place. Les commerçants vont devoir replier les « mange-debout » et remiser le vin chaud.

La principale restriction concerne les discothèques fermées pendant quatre semaines à partir de ce vendredi. Les boîtes de nuit sont l'un des lieux où l'on risque le plus de se contaminer, selon une récente étude de l'Institut Pasteur. Le gouvernement n'a pas voulu forcer la main aux entreprises. Elles sont encouragées à développer le télétravail (deux à trois jours par semaine quand c'est possible), mais il ne sera pas rendu « obligatoire » pour l'instant. Pour la fonction publique d'Etat, le télétravail pourra aller jusqu'à trois jours par semaine.

Par ailleurs, le gouvernement continue à pousser les feux sur la vaccination primaire et les rappels, sans mettre en place d'obligation vaccinale à ce stade. Les plus de 65 ans et les non-vaccinés pourront se faire vacciner sans rendez-vous dans n'importe quel centre de vaccination, a annoncé Jean Castex. Dix millions de troisièmes doses ont déjà été injectées depuis septembre. « Quinze millions de personnes supplémentaires pourront avoir leur rappel d'ici début janvier », a dit Jean Castex. Le gouvernement se tient également prêt à donner le feu vert à la vaccination de 6 millions de 5-11 ans sur la base du volontariat à partir du 20 décembre en centre de vaccination et du 27 décembre en



ville – si la Haute Autorité de santé (HAS) et le comité consultatif national d'éthique rendent un avis positif sur ce sujet. Le comité technique de la vaccination de la HAS doit se réunir ce mardi matin.

1,9 million de doses

Déjà, 1,9 million de doses de vaccin pédiatrique contre le Covid vont être livrées à partir du 13 décembre. Les 364.000 enfants particulièrement à risque pourront être vaccinés dès le 15 décembre. Un million de doses supplémentaires arriveront en janvier. ■

Les discothèques vont être fermées pour quatre semaines à partir de vendredi.



« Avec seulement 10 % de baisse du taux de transmission, l'hôpital pourrait sortir de la zone de danger », a plaidé Jean Castex lors d'une conférence de presse. *Photo Thomas Samson/ AFP*

